

Danse Passion

Académie de Ballet

Classes à horaires aménagés inscriptions 2013 / 2014

>> La danse en classe à horaires aménagés au lycée : une scolarité différente.

L'enseignement est confié à des professeurs certifiés et diplômés d'Etat qui sont tous issus du monde artistique chorégraphique professionnel national.

Cette équipe est renforcée par des enseignants associés de différentes cultures complémentaires à la danse.

Formation : Danse Classique

La danse classique et sa descendance néoclassique est un art chorégraphique complet dont l'enseignement se transmet grâce à une extraordinaire codification de sa technique. C'est une discipline formatrice à plus d'un titre car elle permet un très grand développement physique, en mobilisant et en déliant les articulations. Elle conduit à la plus grande virtuosité tout en modulant son interprétation en finesse et subtilité. Elle satisfait également à une esthétique du « beau » et du « facile », en mettant en corrélation la rigueur de sa technique avec l'expression artistique inhérente au sens du mouvement. Des ateliers de composition complètent son enseignement pour en développer la créativité.

La filière Horaires Aménagés

Elle permet à des enfants montrant une forte motivation pour la pratique chorégraphique de poursuivre sa scolarité en développant des compétences artistiques affirmées dans les conditions les plus satisfaisantes.

Cette filière intègre harmonieusement la danse dans le temps scolaire en favorisant d'excellents résultats scolaires grâce à l'épanouissement artistique des élèves.

La poursuite d'études Pré Professionnelles est possible pour les élèves les plus motivées et dont les capacités sont reconnues, tout en préparant le baccalauréat dans un lycée, ou par le CNED ou en poursuivant des études universitaires. L'accès à cette formation se fait par examen d'entrée, le niveau chorégraphique pré requis étant le niveau avancé.

Les horaires aménagés permettent aux élèves des établissements secondaires (de la seconde à la terminale) de recevoir un enseignement général tout en suivant une formation artistique complète et intensive.

Pour cela l'académie de Ballet Danse Passion propose 2 choix aux élèves :

- Cours à horaires aménagés dans un lycée privé situé en centre ville de Nice
- Cours via le « CNED » avec soutien scolaire personnalisé à domicile dispensé par des professeurs diplômés et reconnus par le ministère de l'éducation nationale



**INSCRIPTIONS DE
FÉVRIER À JUILLET
2013**

Demande de dossier d'inscription :

>> Faire par courrier ou courriel à l'école Danse Passion. Le dossier est à retourner à l'école Danse Passion accompagné des pièces nécessaires avant les dates de clôture d'inscription.

>> Les tests d'entrée de recrutement ont lieu en juillet. Vous devez impérativement confirmer la présence de votre enfant au test d'entrée.

>> L'admission définitive est prononcée par une commission courant juillet au regard de l'étude du dossier scolaire, de l'entretien et de la prestation artistique, en fonction du nombre de places disponibles dans l'établissement scolaires partenaire.

>> Les formalités d'inscription définitives s'effectuent, après convocation, auprès de l'établissement scolaire (lycée).

**Fiche d'Inscription
Classe à Horaires Aménagés, Préparation à l'EAT**

NOM de l'élève : PRÉNOM :

Date de naissance : N° sécurité sociale :

Niveau scolaire (Classe) :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de portable (élève) : Mail (élève) :

Nom, prénom Responsable 1 :

Qualité : Père Mère Tuteur

Profession :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel domicile : Travail : Portable :

Mail :

Situation familiale : mariés - séparés/divorcés* - veuf/parent seul - vie maritale*

* Dans ces cas, l'autorité parentale est confiée à :

Nom, prénom Responsable 2 :

Qualité : Père Mère Tuteur

Profession :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel domicile : Travail : Portable :

Mail :

Danse Passion
Académie de Ballet

Fiche Urgence

NOM de l'élève : PRÉNOM :
Date de naissance : N° sécurité sociale :
Personne à contacter en cas d'urgence :
Tel portable :

Médecin traitant

Nom
Adresse
.....
Téléphone

Observations médicales :

Merci d'indiquer toute information qui vous semblerait utile du point de vue médical (allergies à un médicament ou à un de ses composants, asthme, spasmodie, tendinites, blessures ...)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Traitement médical en cours

Joindre une ordonnance récente ainsi que la notice des médicaments

Je soussigné,
. responsable de l'élève ci-dessus,

Urgences et Frais Médicaux :

- M'engage à rembourser l'École Danse Passion du montant des frais engagés pour le transport, la prise en charge médicale, les soins, les médicaments, l'hospitalisation.

Les frais engagés par l'École Danse Passion feront face à la première urgence, j'ai noté qu'il conviendra d'organiser la suite de la prise en charge de mon enfant.

J'ai noté qu'il est de ma responsabilité d'établir une déclaration d'accident auprès de mon assureur pour couvrir les frais engagés.

Administration de médicaments :

- J'autorise, en cas de nécessité, l'administration de médicaments à mon enfant par les responsables de l'établissement.

Autorisation d'intervention par un ostéopathe / kinésithérapeute : Oui Non

Fait à Le

Signature :

Formation artistique (Écoles, disciplines, professeurs ...) :

Nombre d'années de danse :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Expérience scénique :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Concours :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Auditions :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Techniques pratiquées :

Classique Jazz Contemporain Néo Classique Autre style :.....

Vos objectifs :

Métier du spectacle Enseignement Création d'une école

Autres

.....

Divers :

.....
.....
.....
.....
.....

Autorisations parentales

Je soussigné(e)
..... déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et des conditions financières et en approuver les textes.

Fait à , Le

Signatures, précédées de la mention « Lu et Approuvé » de l'élève des parents

Autorisation parentale (pour les mineurs) :

Je soussigné(e)

autorise mon enfantà :

- Participer à l'audition
- Suivre la formation
- Autorisation de sortie si le dernier cours termine en avance : Oui Non
- Autorisation de sortie en cas d'absence d'un professeur : Oui Non
- Autorisation de « temps libre » lors des sorties scolaires : Oui Non

J'ai noté que ces « temps libres » seront strictement limités, dans la journée, et ne pourront être accordés que par des responsables de l'école Danse Passion.

Mon enfant sortira alors sous sa propre responsabilité.

Autorisation de transport en voiture particulière si nécessaire : Oui Non

Je soussigné(e)

autorise mon enfant à

circuler dans un véhicule privé ou de transport collectif pour se rendre aux activités qui pourraient être organisées par l'école Danse Passion.

Signature, précédée de la mention « Lu et Approuvé »

Danse Passion

Académie de Ballet

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

LES COURS

L'École Danse Passion est ouverte de septembre à juillet.

Pendant les vacances scolaires, les cours d'enfants et les cours spécifiquement réservés aux élèves en horaires aménagés sont supprimés, les cours d'adultes maintenus sont affichés sur le panneau d'information.

Les enfants ne peuvent changer de cours sans l'approbation du professeur.

Les cours commençant à l'heure, les élèves doivent arriver en avance pour se préparer.

Les parents ont la possibilité d'assister à un ou plusieurs cours dans le courant de l'année, la date étant fixée par l'École Danse Passion et annoncée sur le panneau d'information 15 jours à l'avance.

Les parents s'engagent à prévenir en cas d'absence. L'école Danse Passion ne peut être considérée comme responsable en cas d'absence injustifiée.

Les élèves en horaires aménagés sont autorisés à sortir entre les cours, après avoir prévenu un responsable de l'école Danse Passion. Ils doivent prévenir en cas de retard ou d'absence aux cours ainsi qu'en cas de changement d'horaire au lycée.

Les vidéos, photos prises en cours ou spectacles sont propriété de l'École Danse Passion. L'élève ou le responsable légal autorise l'école Danse Passion à reproduire et publier tous documents réalisés.

LES TARIFS

Le paiement des cours n'est valable que pour une saison. Toute saison commencée est due et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement, partiel ou total, quel qu'en soit le motif. En cas de maladie, blessure grave ou autre cas de force majeure, seul demeure possible le report des cours restants sur l'année scolaire suivante, sur présentation d'un justificatif daté du mois de l'arrêt des cours.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ, RESPONSABILITÉ

Afin d'éviter tout incident physique ou matériel,

Il est formellement interdit:

- de fumer dans l'ensemble des locaux,
- de se suspendre ou de monter sur les barres de danse,
- de s'appuyer sur les miroirs et parties vitrées,
- de s'asseoir sur les rebords de fenêtres,
- de porter des bijoux ou montres pendant les cours,
- de pénétrer en chaussures dans les studios de danse

L'École Danse Passion décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets de valeur laissés dans le vestiaire.

Toute personne inscrite à l'école Danse Passion certifie être médicalement autorisée à la pratique de la danse et avoir souscrit une assurance responsabilité civile. Si après son inscription, elle avait connaissance de problèmes de santé pouvant avoir une influence sur le bon déroulement des cours de danse, elle s'engage à en faire immédiatement part à l'École Danse Passion. En cas d'accident corporel, l'École Danse Passion prendra en compte les indications concernant l'autorisation d'hospitalisation et les contre-indications médicales précisées sur la fiche d'inscription.

La responsabilité de l'École Danse Passion ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel causé ou subi par quelque personne que ce soit durant les cours ou entre les cours ou lors des transports en véhicules personnels rendus nécessaires.

En cas de non-respect des consignes inscrites au règlement intérieur, l'École Danse Passion ne peut en aucun cas être tenue pour responsable. L'École Danse Passion se réserve le droit d'exclure de manière immédiate, tout élève qui ne respecterait pas le règlement intérieur ou les consignes de sécurité des lieux de cours ou dont le comportement peut nuire à la sécurité.

DOCUMENTS À FOURNIR

Dossier à renvoyer complété, paraphé à chaque page et signé à :
École Danse Passion – 23 Avenue Désambrois - 06000 NICE (France)

avec :

- o Autorisations parentales pour les mineurs
- o Règlement intérieur de l'École Danse Passion approuvé
- o Une photo d'identité et/ou une photo en position de danse
- o Certificat médical autorisant la pratique de la Danse (de moins de 3 mois)
- o Photocopie de la carte nationale d'identité ou du livret de famille
- o Chèque de 20 € à l'ordre de l'École Danse Passion pour l'audition

Après acceptation à l'audition, l'inscription ne sera considérée comme définitive qu'à réception du règlement complet de la formation et des documents complémentaires suivants :

- o Assurance responsabilité civile
- o Assurance extra-scolaire
- o Photocopie de la Carte Vitale
- o Attestation de sécurité sociale
- o Photocopie recto verso de la carte mutuelle

PAIEMENT DE LA FORMATION EN HORAIRES AMÉNAGÉS :

- o un chèque de 40 euros et dix chèques de 190 euros
- o un chèque de caution de 600 euros (non encaissé)

Tout autre fractionnement du paiement total est possible à votre convenance.

Premier chèque encaissé à titre d'acompte au mois de septembre de l'année scolaire de l'inscription.

Autres chèques encaissés en octobre, novembre, décembre et mensuellement de janvier à juin.

Tous les chèques doivent être établis à l'ordre de l'École Danse Passion, et excepté le règlement d'acompte, ils doivent être datés du 1er septembre de l'année scolaire à venir.

**INSCRIPTIONS DE
FÉVRIER À JUILLET
2013**